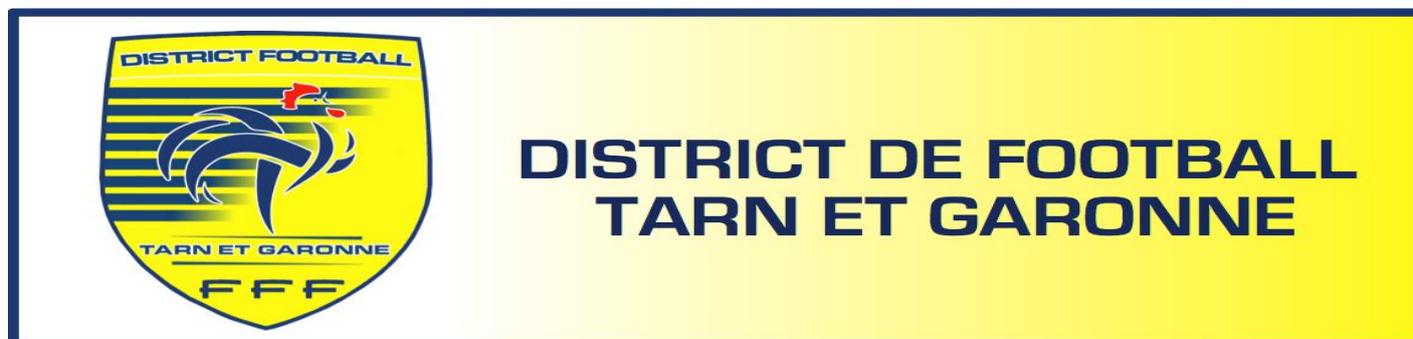


SAISON 2018/2019



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

COMITE DIRECTEUR

Du Lundi 14 Décembre 2018

PV N° 5

Président : Boscari Jérôme

Présents : Arrigoni Jean Yves, Auger Christian, Boscari Christelle, Carrasco Antoine, Collado Philippe, Coronado Alain, Faure Jean Pierre, Lepkowicz Michel, Moulierac Jean Claude, Ronze Daniel, Royer Jean Jacques, Soletto Jean Claude, Sowinski Dany, Trojet Alexandre.

Assiste au Comité Directeur : Tristan Daniel (CTD), Méric Jacques (Président d'honneur), Borderies Christian (commission de discipline et litiges), Boutines Guillaume (commission des arbitres), Tarrible Yves (commission d'appel), Vernis Brigitte et Guissepin Geneviève (secrétaires du district).

Excusés : Arnon Romaric (DAP), Baldass Marie Line, Berguit Maxime, Gouze Jean Luc, Labroue Bernard, Jutgla Myriam, Nezry Nicolas, Rauzy Jean,

Secrétaire de séance : Royer Jean Jacques

Ouverture de la Séance à 19H00 par Jérôme Boscari.

Le PV N°4 du comité directeur du 29 Octobre est validé à l'unanimité après demande de Lepkowicz Michel qui indique que Mme Perez Sandra étant démissionnaire, son nom n'a plus à paraître dans les membres du comité directeur.

Cette rectification sera portée au PV N° 4.

Intervention du Président :

Jérôme Boscari souhaite la bienvenue aux présidents de commission ainsi qu'à Jacques Méric, aux secrétaires des districts pour leurs présences à ce comité directeur.

Il tient à remercier l'ensemble des élus et des salariés(es) pour leur investissement quotidien dans l'intérêt du football départemental.

Un rapide retour sur la tenue de l'assemblée d'hiver à Lacourt St Pierre, merci à la commission événementiel pour la préparation de cette soirée et aux membres du comité directeur pour l'organisation sans faille de cette assemblée.

Un rectificatif doit être amené sur un article paru dans la dépêche du midi suite à l'assemblée fédérale qui vient de se dérouler dernièrement. Cet article fait apparaître dans ses colonnes un bénéfice de 236 millions d'euros de recettes, en fait ce sont 236 millions de produits, cette précision s'impose quant à l'interprétation qu'on peut faire certains clubs à la lecture de cet article.

Le président nous fait lecture d'une réponse de la commission fédérale des arbitres à qui nous avons demandé la possibilité de nos arbitres de district d'effectuer 2 centres dans le même weekend. La réponse est négative par contre une touche et un centre sont autorisés.

Compte rendu du 1^{er} conseil de ligue présidé par le nouveau président de la ligue d'Occitanie Jean Claude Couailles, lors de sa campagne le président de la LFO avait déclaré ne pas vouloir faire de chasser aux sorcières, or depuis son élection le secrétaire général a été démis de ses fonctions ainsi que l'ensemble des membres de la commission régionale des arbitres, donc acte des professions de foi.

En ce qui concerne l'ETR (équipe technique régionale) le président de la LFO fera 3 propositions début Janvier 2019.

Les dates des prochains comités directeurs sont les 28 Janvier, 11 Mars, 8 Avril et 13 Mai 2019.

Les dates des actions techniques seront présentées par Daniel Tristan.

Courrier de Mme Evelyne Boussieres (agent d'entretien au district) faisant valoir ses droits à la retraite le 1 février 2019.

Courrier de la mairie de Montauban donnant son accord pour les finales départementales au stade Georges Pompidou, par contre pas d'accord pour l'instant pour le 15 juin où aura lieu la journée nationale des débutants.

Jérôme Boscari donne la parole à Yves Tarrible suite à un appel d'un arbitre Mr Younes El Fakir qui avait été radié du corps arbitral par le comité directeur (PV N° 1 du 17 Juillet 2018). L'appel n'ayant pas été traité depuis, cet appel aurait dû être transmis commission régionale de la LFO. Devant ses 2 dysfonctionnements, la commission d'appel du district renvoie le dossier au comité directeur.

Devant les divers courriers et échanges avec cet arbitre, le comité directeur décide de réintégrer à l'unanimité cet arbitre dans le corps arbitral du district.

Pôle sportif :

Daniel Tristan à l'aide d'un power point nous présente les différentes actions techniques à venir, pour le 1^{er} semestre 2019 ce sont 9 actions qui seront menées par l'équipe technique.

Création début janvier de soirées au soccer five de Montauban destinées aux équipes féminines seniors de notre district.

Un point sur le PPF (parcours de performance fédéral) qui concerne les U 13 et U 14.

La mise en place du carton vert sera effective début janvier en U 15.

Rappel de la coupe du monde féminine qui se déroule en France du 7 juin au 7 juillet 2019

Un courrier sera adressé à tous les clubs qui sont en infraction avec le statut des éducateurs afin de se mettre en conformité.

Pôle financier :

Michel Lepkowicz notre trésorier informe le comité directeur que les indemnités des services civiques viennent de leur être versées.

Travail des commissions :

Jean Claude Soleto indique que malgré la saison hivernale qui arrive quelques arrêtés municipaux refleurissent, sur la phase aller les rencontres sont inversées, il y a peu de dates disponibles pour la reprogrammation des matchs.

La commission d'appel (Yves Tarrible) n'a pour l'instant aucun dossier à traiter, félicite la commission de discipline pour les sanctions exemplaires prises lors de ses réunions.

La commission de discipline (Christian Borderies) prend les sanctions au plus juste et s'appuie notamment sur les rapports d'arbitres.

La commission de l'arbitrage (Guillaume Boutines) fait un point sur le début de saison (stages, formations de nouveaux arbitres).

Jean Pierre Faure nous informe qu'il vient de contrôler l'éclairage du stade de Lavit qui évolue en R3, le dossier est transmis à la ligue pour l'homologation.

Les travaux de la nouvelle plaine de jeu de Montauban (Ramier) se poursuivent correctement.

Daniel Ronze indique que la finale de la coupe de France se déroulera le samedi 27 avril 2019, que prochainement devront être désignés les lauréats du challenge MDS, que pour cette année se ne seront pas des lauréats mais uniquement des lauréates.

Antoine Carrasco réunira la commission du statut de l'arbitrage début février.

Alexandre Trojet pour la commission Futsal indique qu'un match n'a pu se dérouler car le délégué prévu sur cette soirée a été réquisitionné au dernier moment dans le cadre de son emploi, ce match sera reprogrammé.

Alain Coronado comme indiqué au précédent comité directeur informera les clubs en infraction au regard du statut des éducateurs.

Christelle Boscari et Jean Claude Moulierac interviennent sur le contenu de la prochaine page de la dépêche du midi qui sera consacré à l'assemblée générale d'hiver et aux remises de récompenses, la page de janvier mettra en lumière les championnats départementaux seniors.

Prochain comité directeur lundi 28 Janvier 2019 à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00, le président souhaitant une bonne fin d'année 2018 à tous les membres.

Le Président

Jérôme Boscari

Le secrétaire général

Jean Jacques Royer